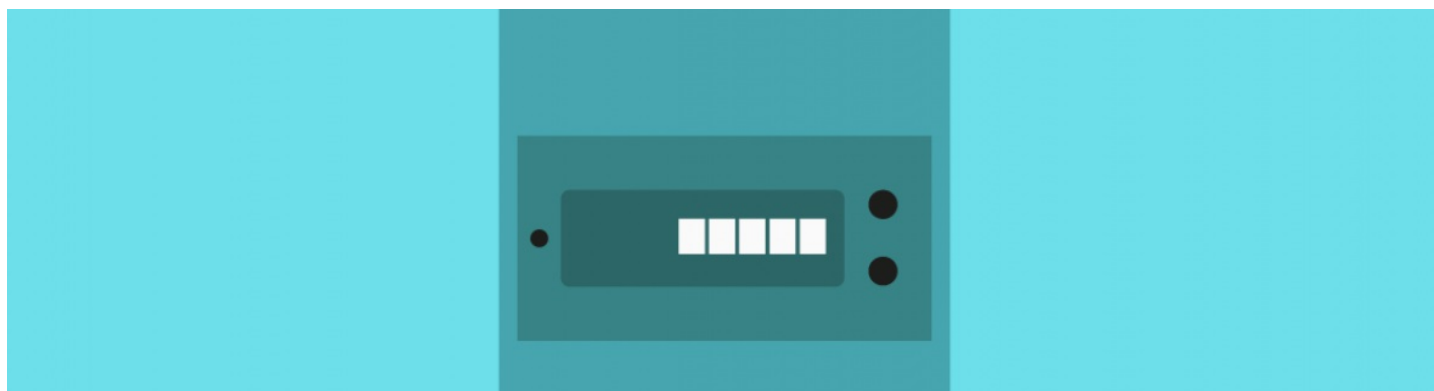


FICHE PRATIQUE



Comment lire les index sur mon compteur d'électricité ou de gaz ?

L'ESSENTIEL

En électricité, il existe des compteurs électromécaniques (roue) et des compteurs électroniques classiques (affichage digital) ou communicants (Linky).

En gaz, tous les compteurs sont mécaniques. Il existe également des compteurs communicants (Gazpar).

Relever mon compteur régulièrement permet de suivre ma consommation d'électricité ou de gaz naturel.

LA FICHE

Où se trouve mon compteur ?

Selon les cas, mon compteur peut se trouver dans mon logement (entrée, cuisine, cave ou garage...) ou à l'extérieur (palier de l'immeuble, local technique, coffret sur un mur extérieur ou encastré dans un muret).

Si j'habite dans un immeuble et que les compteurs sont regroupés dans les parties communes, je peux retrouver le mien avec le numéro de matricule ou l'identifiant indiqué sur ma facture.

Lorsque j'emménage, je pense à demander au bailleur ou au précédent occupant où il se trouve et je relève le compteur lors de mon entrée dans le logement.

Comment lire les index sur mon compteur ?

1^{er} cas : j'ai un compteur « mécanique » :

Je relève uniquement les chiffres sur fond noir. Je ne tiens pas compte des chiffres sur fond rouge.

Exemple : 9 209 m³

Si j'habite dans un immeuble et que les compteurs sont regroupés dans les parties communes, je peux retrouver le mien avec les trois derniers chiffres indiqués sur le compteur.

(Exemple : N°036411 mon numéro est le 411)

Ces chiffres doivent être identiques au numéro de matricule de compteur mentionné sur mes factures.

En gaz, le compteur enregistre des volumes de gaz consommés en mètres cubes (m3). Pour convertir les volumes en énergie mesurée en kWh, on utilise un coefficient de conversion.

> Voir la fiche : [Relevé des compteurs et calcul de la consommation](#)

Electricité :

Si il y a un seul cadran il me suffit de relever les chiffres indiqués.

Exemple : 23 355 kWh

Si mon compteur électrique a deux cadrans, j'ai souscrit une option double tarif (Heures pleines / Heures creuses) : Je relève les chiffres indiqués sur chacun des deux cadrans.

Exemple :
HC : 15 237 kWh
HP : 12 458 kWh

Si j'habite dans un immeuble et que les compteurs sont regroupés dans les parties communes, je peux retrouver le mien avec les trois derniers chiffres indiqués sur le compteur.

(Exemple : N°B36411 mon numéro est le 411)

Ces chiffres doivent être identiques au numéro de matricule de compteur mentionné sur mes factures.

2^{ème} cas : J'ai un compteur « électronique » (électricité uniquement) :

Si j'ai un compteur électronique classique

J'appuie sur le bouton « Défilement »

Si des chiffres s'affichent, sans texte, j'ai souscrit une option base. Il me suffit de relever les chiffres indiqués.

Exemple : 23 355 kWh

Si des chiffres s'affichent, avec une indication texte « creuse » ou « pleine », je suis en option double tarif (Heures Pleines / Heure Creuses) :

- Je relève les chiffres indiqués et la tranche horaire (Heures Pleines ou Heures Creuses).
- Puis j'appuie de nouveau sur le bouton « Défilement »,
- Et je relève les autres chiffres indiqués et l'autre tranche horaire (HP ou HC).

Exemple :
HC (Heure Creuse) : 15 237 kWh
HP (Heure Pleine) : 12 458 kWh

Si j'habite dans un immeuble et que les compteurs sont regroupés dans les parties communes, je peux retrouver le mien avec les trois chiffres du numéro de matricule indiqués sur le compteur.

Ces trois chiffres sont indiqués avant les deux derniers chiffres du numéro de série

(Exemple : N°54 98 11 756411 09 mon numéro est le 411)

Ils doivent être identiques au numéro de matricule de compteur mentionné sur mes factures.

Si j'ai un compteur Linky

J'appuie sur les boutons "+" et "-" pour faire défiler les informations.

Si je suis en option Base, il n'y a qu'une suite de chiffres à relever.

Si je suis en option Heures Pleines / Heures Creuses, je dois relever deux suites de chiffres.

Exemple :
HC (Heures Creuses) : 15 237 kWh
HP (Heures Pleines) : 12 458 kWh

Si j'habite dans un immeuble et que les compteurs sont regroupés dans les parties communes, je retrouve facilement mon compteur Linky grâce à son identifiant.

Sur les compteurs Linky, j'appuie sur la touche "+" jusqu'à ce que le "numéro de PRM" à 14 chiffres s'affiche.

Il doit être identique au numéro de PRM (Point Référence Mesure ou PDL point de livraison) mentionné sur mes factures.

> Si j'ai un compteur Linky monophasé : [je consulte la fiche sur Enedis.fr](#)

> Si j'ai un compteur Linky triphasé: [je consulte la fiche sur Enedis.fr](#)

Cas particulier : Si j'ai une autre option (Tempo, EJP), je relève les chiffres sur les différents cadrans dans le cas d'un compteur électromécanique, j'appuie sur le bouton défilement dans le cas d'un compteur électronique.

Si j'ai un compteur Gazpar

Je relève uniquement les chiffres sur fond noir.
Je ne tiens pas compte des chiffres sur fond rouge.

Si j'habite dans un immeuble et que les compteurs sont regroupés dans les parties communes, je peux retrouver le mien avec les trois derniers chiffres indiqués sur le compteur.

(Exemple : N°036411 mon numéro est le 411)

Ces chiffres doivent être identiques au numéro de matricule de compteur mentionné sur mes factures.

Qu'est-ce qu'enregistre mon compteur ?

En électricité, le compteur enregistre des quantités d'énergie en kilowattheure (kWh). En gaz, le compteur enregistre des volumes de gaz consommés en mètre cube (m³). Pour convertir les volumes en quantité d'énergie, on utilise un coefficient de conversion.



Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :

Consultez le site Internet www.energie-info.fr ou contactez-le

0 800 112 212

Service & appel
gratuits